

Marseille, le 13/06/2022

**Objet : REPONSES AUX QUESTIONS POSEES**

**Consultation 2021-0359- SYSTEME D'ACQUISITION DYNAMIQUE:  
Fourniture complémentaire d'articles de protection, d'EPI et d'articles à usage  
unique pour le GHT des Hôpitaux de Provence**

**Question N°12 :**

Ce concours est-il toujours disponible pour soumettre des offres ? Il n'a pas été retiré, comme il est indiqué sur le portail d'appel d'offres ? Un grand merci d'avance pour votre aide dans ce domaine.

**Réponse n° 12 :**

**Comme le stipule le CCAP, article 2-4 DUREE DU SAD :**

« Pour toutes les catégories, le SAD sera ouvert pour une période de 4 ans. Cette durée de validité pourra être modifiée selon les dispositions de l'article R2162-40 du code de la Commande publique La durée du système d'acquisition dynamique court à compter de la date de sa publication. »

Les candidatures peuvent être déposées pendant toute la durée du SAD, les marchés spécifiques sont lancés au fur et à mesure des besoins.

**Question N° 13 :**

Incluons-nous la livraison dans le prix ?

**Réponse n° 13 :**

**Cette notion sera indiquée dans le cahier des charges du marché spécifique**

**Question N° 14 :**

Je ne pense pas qu'un dépôt de garantie soit exigé, mais veuillez confirmer si tel est le cas. Je ne pense pas que vous ayez besoin, mais préférez les signatures électroniques dans le cadre de cet exercice, c'est exact ?

**Réponse n° 14:**

**Il n'y a pas de dépôt de garantie exigé. Les signatures électroniques ne sont pas obligatoires.**

**Question N° 15 :** Accepterez-vous des quantités minimales de commande dans le cadre de l'appel d'offres ?

**Réponse n° 15 :**

Les quantités minimales d'approvisionnement sont mentionnées dans chaque marché spécifique

**Question N° 16 :**

Quels incoterms s'appliquent à cet exercice s'il vous plaît ?

**Réponse n° 16 :**

Les informations incoterms seront spécifiées lors du lancement des marchés spécifiques, bien souvent il s'agit du DAP

**Question N° 17 :** N'importe quel fournisseur peut-il postuler à cette opportunité ou s'agit-il uniquement de fournisseurs basés en France ou dans l'UE ?

**Réponse n° 17 :**

Tous les fournisseurs peuvent répondre à ce système d'acquisition dynamique

**Question N° 18 :**

Les fournisseurs hors UE peuvent-ils postuler ?

Fournisseurs du Royaume-Uni, par exemple ?

**Réponse n° 18 :**

Tous les fournisseurs peuvent répondre à ce système d'acquisition dynamique